

Pourquoi mettre en place des Pass' Déchèteries ?

Par Laurent Robin, Président de Sud Retz Atlantique Communauté

Depuis plusieurs décennies, nos modes de vie favorisent le dérèglement climatique. Notre consommation d'énergie & notre production de déchets génèrent des dégâts à notre environnement qu'il nous faut maintenant corriger.

Il en va ainsi de nos déchets divers, récoltés dans les déchèteries, dont l'utilisation ou le recyclage ne sont pas toujours possible et que la sagesse ordonne de réduire.

À titre d'exemple, nos trois déchèteries intercommunales ont reçu 11 696 tonnes de déchets en 2022, dont le coût de traitement a été de 920 621 €.

Au-delà de cette nécessité d'intérêt général d'en réduire le volume, nos déchèteries recueillent aujourd'hui des dépôts d'origines géographiques diverses, dont le coût de traitement n'a pas à être assumé par la population de Sud Retz Atlantique Communauté.

Avec les élus communautaires, nous nous sommes donnés comme fil rouge de ce mandat, de tendre vers un équilibre financier du service de gestion des déchets. Pour y parvenir et à l'image de ce que pratiquent tous nos voisins, nous allons mettre en place progressivement un dispositif de contrôle à l'entrée des déchèteries du territoire, à savoir celles de Legé, Machecoul Saint Même et Saint Mars de Coutais.

Concrètement, vous devrez utiliser, à partir du 15 avril prochain, un Pass' Déchèteries pour accéder à ces lieux. Ce dispositif permettra de sécuriser les dépôts et d'en contrôler les volumes, pour les particuliers comme pour les professionnels. 2024 sera une « année blanche ». Elle nous permettra de constater les usages et en 2025, un nombre de passages annuels sera défini. Il ne s'agit pas ici de créer des situations plus compliquées pour vous, concitoyens ou professionnels, mais bien de réguler les quantités, d'améliorer la qualité des apports et d'en maîtriser la provenance.

Cette mise en place nous permettra aussi de simplifier la facturation des professionnels grâce à la numérisation de la démarche.

Les travaux vont être conduits selon le calendrier suivant :

- MI-NOVEMBRE 2023 : ouverture des inscriptions pour l'obtention des Pass' Déchèteries pour les particuliers et professionnels du territoire.
- FIN-NOVEMBRE 2023 : installation des barrières à Machecoul Saint Même et Saint Mars de Coutais. Elles resteront ouvertes dans un premier temps.
- À PARTIR DE MI JANVIER 2024 : envoi progressif des Pass' Déchèteries par la Poste, selon l'ordre de dépôt des demandes.

- 15 AVRIL 2024 : mise en fonctionnement des barrières sur les sites de Machecoul Saint Môme et Saint Mars de Coutais
- SEPTEMBRE 2024 : mise en fonctionnement des barrières sur le site de Legé. En effet, nous vous rappelons que des travaux de modernisation globale seront réalisés au sein de la déchèterie de Legé sur le premier semestre 2024.

Les agents du service environnement sont pleinement mobilisés pour que ces nouvelles méthodes se mettent en place dans le calme et à la satisfaction de tous. Ils vous informeront, au fur et à mesure, de l'avancement de ce plan d'action.

Enfin, voici quelques conseils toujours utiles afin de n'apporter - au sein des déchèteries - que les déchets ultimes :

- Composter les déchets organiques,
- Pailler les extérieurs grâce aux tontes sèches et au broyage des branchages,
- Donner les objets encore utilisables (recycleries / points relais / associations),
- Consommer différemment avec notamment moins d'emballages,
- Opter pour des produits réutilisables plutôt que jetables,
- Apprendre à réparer quand c'est possible.

Trions mieux, jetons moins !

Pour demander son Pass' Déchèteries, 2 possibilités à partir de mi-novembre :

- Sur internet : <https://www.sud-retz-atlantique.fr/pass>
- Avec un formulaire papier : il sera disponible au siège de la communauté de communes, au sein des mairies, aux services techniques intercommunaux à Machecoul St Môme, au bureau France Services de Legé et dans les déchèteries.